

Collectif Biodiversité Diois - Questions aux listes candidates :

Réponses de la liste « Vivre Ensemble »

- Qu'avez-vous écrit dans vos programmes sur la biodiversité ?

Vous pouvez retrouver notre programme ci-joint. Il y est notamment fait mention dès l'éditorial, par le fait que les équilibres écologiques seront pris en considération dans chaque projet (transversalité)

2 pages du programme sont consacrées à « Prendre soin de la nature », puis nous pouvons trouver des références dans plusieurs pages notamment Chabestan (un site plus végétalisé, consolider un projet éducatif local pour plus d'environnement), Santé (qui considère la bonne qualité de l'eau, de l'air, des sols et de l'alimentation comme des conditions de vie nécessaires), Eau (prendre soin de nos rivières et ruisseaux, végétaliser, perméabilité, infiltration...) ...

- Quels sont les moyens humains et financiers alloués à la biodiversité ?

Nous souhaitons affecter la question de la biodiversité à un élu (adjoint ou conseiller délégué), qui pourra s'appuyer sur une commission extra-municipale biodiversité, regroupant commune, associations et citoyens, avec une participation forte sur certains projets.

Nous souhaitons que la question de la biodiversité représente une part significative du temps de travail d'un employé déjà en place ou à recruter, ainsi que former et sensibiliser les élus et services aux questions de la biodiversité.

Nous pourrions nous appuyer sur des échanges avec d'autres communes sur les bonnes pratiques autour de ce sujet.

A ce jour, il n'est pas possible de quantifier une ligne budgétaire précise consacrée à la biodiversité mais nous nous doterons d'une ligne budgétaire distincte, et de lignes incluses dans chaque projet, en plus de budgets participatifs pour soutenir les initiatives citoyennes.

- Comment les associations de protection de la nature seront-elles associées aux réflexions et décisions lors de votre mandat ?

Les associations seront invitées à prendre part à la commission extra-municipale biodiversité et pourront se voir affecter des missions ponctuelles sur des besoins spécifiques (à définir ultérieurement, notamment au sein de cette commission)

- **Comment pensez-vous prendre en compte la biodiversité dans les projets d'urbanisme. Quels sont vos projets d'urbanisme pour les six années à venir ?**

Une attention particulière sera portée à la biodiversité dans chaque projet, notamment le principal projet du pôle Chabestan, mais également les projets d'aménagement de voiries, de ZAC (dont hôpital), de rénovation de logements ou de bâtiments communaux...

- **Pouvez-vous nous indiquer 5 projets concrets concernant la biodiversité ?**

- Élaboration d'un plan d'actions concrètes pour plus d'espace pour la nature dans l'espace public et pour la préservation des espèces et espaces à enjeux

- Actions d'éducation à la nature

- Renforcer les actions sur les forêts communales, notamment en s'appuyant sur le plan de gestion de la forêt communale et en le faisant évoluer au besoin en fonction des enjeux de biodiversité

- Chabestan : un site plus végétalisé et créer un espace avec les enfants pour faire un lieu propice à l'éducation à la nature.

La biodiversité sera prise en compte dès la phase de conception du projet par l'intégration d'un écologue.

Faire de Chabestan un exemple de l'intégration de la biodiversité.

- Élaborer des fiches pratiques pour chaque catégorie de projet (aménagement, travaux, voirie...) pour informer et rappeler le contexte réglementaire pour la prise en compte de la biodiversité.